# Comment la Caf lutte contre la radicalisation des allocataires

08/09/2016 à 11h10

**Depuis un an, la Caisse d'allocations familiales a renforcé ses actions et les moyens financiers alloués pour prévenir la radicalisation de ses allocataires.**

Les attentats qui ont frappé la France en 2015 ont amplifié les phénomènes de radicalisation de certains jeunes. «Il nous est apparu logique que la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) se mobilise face à ces déviances», explique Jean-Louis Deroussen, son président du conseil d'administration, à l'occasion de la conférence de rentrée de la Cnaf qui s'est déroulée dans son nouveau «laboratoire» de projets sociaux innovants, le CnafLab.

C'est ainsi que, pour l'année 2016, la Cnaf a augmenté, à la demande de la secrétaire d'État en charge de la Famille, de près de 7% les moyens alloués au Fonds national d'action sociale (Fnas) qui finance les crèches, les centres de loisirs et autres actions en faveur des jeunes. Le montant de ce fonds s'élève désormais à 5,9 milliards d'euros (contre 5,5 milliards en 2014). Et dans ce budget, l'organisme y a inscrit son plan d'action d'un peu plus de 4 millions d'euros pour lutter contre la radicalisation. Deux millions d'euros sont ainsi consacrés à l'éducation numérique ou à des projets promouvant le «vivre ensemble». Deux autres millions supplémentaires serviront à accroître les aides à la parentalité – qui visent à renforcer l'autorité parentale face aux enfants -, dont le budget total s'élève pour l'année 2016 à près de 93 millions d'euros. Enfin, 200.000 euros de crédits supplémentaires seront accordés par la Cnaf aux 1,3 million

d’associations actives que compterait la France. Les actions de lutte contre l’illettrisme et d’apprentissage de la langue française pour les parents, en particulier migrants, ont été renforcées.
Depuis le début de l’année dernière, 400 personnes ont vu le versement de leurs prestations suspendu pour cause de départ pour le djihad
Pour débusquer les jeunes radicalisés, la Cnaf travaille en étroite collaboration avec la direction générale de la sécurité intérieure, mais également avec ses différentes antennes locales. «À fin 2015, deux tiers des 103 Caisses d’allocations familiales participent aux cellules de veille départementales, contre un quart au début de l’année», précise Jean-Louis Deroussen. Depuis le début de l’année dernière, 674 personnes présumées parties en zone de guerre en Syrie ou en Irak ont été signalées. Parmi eux, 400 ont vu le versement de leurs prestations suspendu pour cause de départ pour le djihad. «Les phénomènes de radicalisation sont un des symptômes du malaise de la jeunesse française. Elle a l’impression que la société ne leur donne pas les moyens de montrer ce dont ils sont capables», explique Daniel Lenoir, directeur général de la Cnaf.
Pour répondre à ces inquiétudes, la Cnaf envisage, à la fin du mois, d’étendre à l’ensemble du territoire national une initiative qu’elle a importée de Suède, à savoir un réseau de professionnels (animateurs, éducateurs…) à l’écoute des jeunes sur le web, baptisé «Les promeneurs du web». «Aujourd’hui, les jeunes aspirent à davantage d’autonomie. Il faut leur donner les clés pour mieux vivre ensemble. En cela, l’éducation au numérique est primordiale», conclut Daniel Lenoir.

Le Figaro

Merci à **Stormisbrewing**